

REGLEMENT DU JEU EUROPE 1
LES ENFANTS D'EUROPE 1
Saison radiophonique 2024/2025
ADDITIF N°23

EUROPE 1 TELECOMPAGNIE organise un jeu gratuit sans obligation d'achat intitulé « les enfants d'Europe 1 » dont le règlement doit être complété par additif.

Le présent additif modifie ou complète selon le cas ledit règlement pour la Période de Jeu du 27 janvier 2025 au 31 janvier 2025.

Les termes utilisés avec des majuscules sont définis dans le règlement.

▪ **Pour l'application des articles 4 et 5 :**

Inscription : au 7 39 21 (2 X 0,75 € TTC par message + prix du SMS selon les tarifs en vigueur de l'opérateur de téléphonie mobile).

1 Session de jeu par jour vers 7h25.

Pour s'inscrire à une Session de jeu, chaque participant est invité :

- A envoyer 1 sms avec le code **BATEAU**, annoncé à l'antenne.
- Si le participant envoie le bon code celui-ci reçoit ensuite un message retour de Europe 1 l'invitant à répondre à une question avec plusieurs propositions de réponse suivi de ses Coordonnées (nom et numéro de téléphone) afin de valider sa participation au tirage au sort.

Le nombre maximum de participation autorisée pour chaque Session de jeu par participant et par jour est de 1 (une) participation.

▪ **Pour l'application de l'article 5 :**

- ⇒ Chaque jour de la Période de jeu, du lundi au jeudi, 1 (un) gagnant sera tiré au sort parmi l'ensemble des inscrits depuis le début de la Période de jeu au moment du tirage au sort (18h00) et remportera 1 (un) abonnement au titre de presse « **LE JDNEWS** » (4 (quatre) gagnants au total).
- ⇒ A la fin de la Période de jeu, 1 (un) gagnant est tiré au sort parmi les inscrits à l'ensemble des Sessions de jeu ayant répondu correctement à la question (1 gagnant pour la Période de jeu) et remporte la dotation « the boat » et 1 abonnement au titre de presse « **LE JDNEWS** ».

▪ **Pour l'application de l'article 6 :**

Détail du lot :

- ⇒ **1 lot « 1 location de bateau « le Boat » pendant 1 semaine sur les canaux et les rivières de France pour 4 (quatre) personnes + 1 abonnement au titre de presse « LE JDNEWS » (papier et numérique) d'une durée de 6 (six) mois »** d'une valeur unitaire de 2149 (deux mille cent) euros

La location comprend :

- La location d'un bateau « the Boat » sans permis modèle « Standard » pour 2 à 4 personnes pendant 7 (sept) nuits et 2 (deux) jours, en France (hors le Canal du Midi et le Lot). Le bateau est mis à disposition entre 16h et 17h30 le jour du départ et doit être restitué à 9h00 le dernier jour.
- Les draps et les serviettes de bain pour chaque passager,
- L'initiation à la navigation le jour du départ, l'assistance technique et les documents de croisière à bord du bateau,

Le séjour est valable uniquement du 1^{er} avril 2025 au 31 octobre 2025, selon disponibilités.

Sont exclus les départs aux dates suivantes :

- du 14 au 23 avril 2025,
- du 30 avril au 10 mai 2025,
- du 26 mai au 11 juin 2025.
- du 5 juillet au 24 août 2025.

La réservation doit être effectuée par le gagnant 8 (huit) semaines avant la date de départ souhaitée. La réservation est définitive et ne peut être modifiée.

Tous les autres frais occasionnés lors du séjour, notamment les repas, les heures moteur bateau (carburant), le rachat partiel de caution obligatoire et non remboursable, le dépôt de caution remboursable, le supplément aller-simple et le transfert de véhicule (option), les options de nettoyage du bateau, les assurances notamment personnelles et les transports aller-retour entre le lieu de résidence du gagnant et la base de départ et retour du bateau ne seront pas pris en charge par la Société Organisatrice et seront à la charge du gagnant.

La Société Organisatrice ne sera en aucun cas tenue responsable en cas d'accident et/ou de tout incident survenu à l'occasion de la location.

- ⇒ **4 lots « 1 abonnement au titre de presse « LE JDNEWS » (papier et numérique) d'une durée de 6 (six) mois » d'une valeur unitaire de 49 (quarante-neuf) euros.**